

# Moniteur Educateur

Avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne  
Les Fiches Métier sont éditées par la MIP de Louhans.  
Responsable de la publication : Christian Marie, président  
Coordination : Nathalie Coeur  
Rédaction : Marlène Botelho  
Ces informations sont fournies à titre indicatif. Elles n'ont pas de valeur légale ou réglementaire.

Fiche réalisée avec la collaboration de professionnels et de formateurs

## Fonctions



Document mis à jour en 2024

- Un moniteur éducateur intervient, au sein d'un établissement, auprès de personnes de tous âges (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) qui rencontrent des difficultés (handicap physique ou mental, situation d'exclusion, d'isolement, de dépendance, difficultés sociales, problèmes familiaux, comportementaux...). Le public est différent selon les établissements.
- Son rôle est d'accompagner quotidiennement ces personnes dans l'organisation de leur journée afin de les aider à être plus autonomes et de faciliter leur intégration.
- Il intervient toujours en lien avec d'autres professionnels (éducateur spécialisé, AMP, TISF, Educateur spécialisé, Psychiatre, psychomotricien...).

## Sommaire

- [Fonctions.....p1](#)
- [Conditions de travail.....p3](#)
- [Qualités requises.....p4](#)
- [Marché de l'emploi.....p5](#)
- [Formation.....p8](#)
- [Liste des centres de formation.....p15](#)

[Témoignage de Myriam p 7](#)  
Monitrice éducatrice dans un foyer de vie auprès de personnes handicapées.



[Témoignage de Daniel p 2](#)  
Moniteur éducateur dans un centre éducatif



### Quelles différences entre éducateur, moniteur et AMP ou AES?

- ▶ L'éducateur spécialisé a un diplôme équivalent à un Bac+3. On attend de lui qu'il puisse concevoir des projets et les mettre en œuvre.
- ▶ Le moniteur éducateur a un diplôme équivalent à un Bac. Il anime des temps collectifs, accompagne des personnes individuellement et participe à la production d'analyses sur des projets individuels.
- ▶ L'AMP ou AES a un diplôme équivalent à un CAP/BEP. Il participe à l'animation des activités sous la responsabilité du moniteur éducateur et de l'éducateur spécialisé.



## Plusieurs fonctions

### ● Organisation de la vie quotidienne

Le but est de donner des repères aux personnes dont il s'occupe pour favoriser leur autonomie.

Il accompagne les personnes lors des repas, du lever, du coucher, mais aussi dans les actes de la vie quotidienne (faire le lit, débarrasser la table, prendre rendez-vous chez un médecin...). Il peut aussi participer aux toilettes. Il faut être prêt à être en contact avec les gens.

### ● Activités éducatives

Toute activité, même récréative, a un objectif et est en lien avec le projet de la personne.


- Les activités plus ludiques permettent de travailler l'autonomie, le lien social.
- Le but est aussi de développer et/ou maintenir certaines capacités intellectuelles ou physiques.
- Le moniteur éducateur anime des ateliers (dessin, bricolage, danse...), mais aussi des sorties pour ouvrir sur l'extérieur (séjours adaptés l'été, cinéma, concert...).
- Il peut aussi faire du soutien scolaire, animer des ateliers pour travailler sur l'expression orale, acquérir des connaissances en informatique...


### ● Travail d'équipe

Le moniteur-éducateur travaille au sein d'une équipe. Il participe à la vie de l'établissement et doit en respecter les règles (procédures pour transmettre les informations...).

Il a un important travail d'observation et de transmission à effectuer (relater les incidents, noter les changements de comportement...), en général par écrit.



 Les missions du moniteur-éducateur peuvent varier selon l'établissement dans lequel il exerce et les personnes qu'il accompagne.

 Un moniteur éducateur doit savoir dans quel cadre juridique il évolue. Il doit avoir de bonnes connaissances dans ce domaine.



**Daniel, moniteur  
éducateur dans un  
centre éducatif**

#### Le centre éducatif

Le centre éducatif accueille en internat des mineurs ou jeunes majeurs de 14 à 21 ans placés par un magistrat ou confiés par l'Aide sociale à l'enfance. Ce placement s'inscrit soit dans un cadre pénal, soit au titre de la protection de l'enfance en danger.

"L'équipe est composée de 5 moniteurs-éducateurs et de 12 éducateurs spécialisés. Nous accueillons 34 jeunes qui sont répartis dans différents groupes selon leur âge. Je m'occupe de 10 jeunes du groupe des 13-16 ans avec un autre moniteur-éducateur et deux éducateurs spécialisés. Nous travaillons toujours en binôme."

Daniel travaille soit en équipe de matin (sur une plage de 6h à 14h), soit en équipe du soir (sur une plage de 16h à 23h). "Je suis présent aussi 1 à 2 nuits par mois dans l'établissement. Un veilleur de nuit fait la surveillance et me prévient en cas de problème."

#### Le rôle de Daniel le matin

"En tant qu'éducateurs, nous suppléons les parents dans les actes de la vie quotidienne. Nous encadrons les jeunes en dehors du temps où ils sont au collège." L'accompagnement commence dès le réveil, vers 6 heures. "Ils doivent être autonomes pour se réveiller, mais nous passons vérifier quand même", précise Daniel.

## Quelques exemples de fiches de poste

### ● Dans une MECS (maison d'enfants à caractère social)

Ce type d'établissement accueille des enfants confiés à l'ASEF (aide sociale à l'enfance et à la famille), dans le cadre d'une protection administrative ou judiciaire, pour une moyenne ou longue durée.

#### ► Le rôle du moniteur éducateur :

- Il concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents en difficulté.
- Il est garant de la mise en œuvre et de l'application des projets définis autour de l'enfant (projet individuel, projet éducatif, règles de vie de l'établissement...).
- Il encadre le groupe de jeunes en lui assurant protection, hygiène et sécurité.
- Il souligne les droits et devoirs de chacun.
- Il crée et/ou maintient les relations avec la famille, la famille d'accueil, l'environnement social, associatif, scolaire, professionnel, sanitaire.
- Il respecte les procédures de l'établissement (admission, départ, autorisation...). Il travaille en équipe.
- Il transmet ses observations, propositions, avis en suivant la procédure requise. Il rend compte par écrit de ceux-ci à sa hiérarchie. Il doit aussi évaluer son travail.
- Il doit être à l'écoute des jeunes, des familles, de ses collègues, des partenaires...



## • Dans un FAM (foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées)

Les FAM accueillent des adultes gravement handicapés inaptes à toute activité professionnelle et qui ont besoin de l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels ou d'un soutien et suivi médical régulier.

### Le rôle du moniteur éducateur

- Il accompagne les personnes du service accueil de jour au quotidien :
  - Accueil des personnes le matin.
  - Visite des lieux, petit-déjeuner, proposition d'activités, organisation de la journée.
  - Accompagnement aux activités choisies et au repas.
  - Point de fin de journée.
- Il participe à la mise en œuvre du projet individuel des personnes (il est garant du projet d'établissement) :
  - Accompagnement et encouragement à participer à des activités (sportives, culturelles, associatives).
  - Accompagnement des résidents pour leur prise en charge médicale (organisation de rendez-vous...).
  - Accompagnement des résidents dans leurs relations avec les différents acteurs sociaux, familiaux...
  - Coordination de son travail d'accompagnement avec les référents de chaque personne (pour les synthèses, les projets individuels...). Il met à jour le dossier informatique de l'usager. Il participe aux réunions d'équipe. Il informe des faits marquants concernant chaque usager.
- Il favorise l'autonomie et la socialisation des personnes lors de rendez-vous individuels : aide à la définition d'un projet individuel, réalisation de bilans réguliers...
- Il anime et organise des activités :
  - Mise en place d'activités (proposer des projets écrits en précisant les objectifs, le coût, le bilan et l'évaluation).
  - Animation et régulation de la vie du groupe : transmission, compréhension et respect des règles. Il garantit la place et la parole de chacun au sein du collectif, il favorise un climat de solidarité entre les personnes, il contribue à l'amélioration du cadre de vie des résidents...

## Conditions de travail

- Un moniteur éducateur travaille dans une équipe formée d'éducateurs spécialisés, de médecins, de psychologues, de rééducateurs, d'assistants sociaux, d'AMP, de TISF... L'équipe se réunit régulièrement pour faire le point sur les progrès effectués et discuter des problèmes éventuels. C'est l'occasion de prendre du recul, d'être écouté. Le moniteur-éducateur travaille généralement en binôme mais peut aussi avoir la responsabilité seul d'un groupe.
- Il travaille toujours sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical.
- Il peut être d'équipe du matin ou de l'après-midi. Il assure certaines permanences la nuit (même si la nuit est de plus en plus assurée par des surveillants de nuit), les week-ends et les jours fériés :
  - En internat, ces horaires sont irréguliers, il peut travailler le matin ou le soir jusqu'à 23h.
  - En externat, il intervient dans la journée et ses horaires sont plus réguliers.

Le matin, moment le plus calme de la journée, permet de faire le point sur l'organisation de la journée. "Nous voyons avec eux ce qu'ils ont à faire, ce dont ils ont besoin pour aller à l'école. Nous examinons aussi leur tenue vestimentaire afin qu'ils soient habillés convenablement. Notre travail au quotidien consiste, entre autres, à leur apprendre à respecter les règles de vie collective." Les éducateurs présents font aussi le tour des chambres pour vérifier qu'elles soient rangées. "Les chambres sont individuelles. Nous faisons très attention à ne pas être trop intrusifs."

### Le rôle de Daniel le soir

Le soir, après le dîner à 19h, les jeunes participent au nettoyage : débarrassage de la table, balayage... Les éducateurs gèrent également avec les jeunes leurs achats vestimentaires et la répartition de l'argent de poche. Chaque décision d'achat est négociée. "Pour les achats vestimentaires, nous les accompagnons et nous négocions. Ils doivent apprendre à connaître les priorités." L'équipe gère également les rendez-vous extérieurs, notamment médicaux (tel que l'orthophoniste, le dentiste) ou les réunions parents/professeurs avec les parents.

L'équipe a également une mission éducative, notamment en faisant du soutien scolaire au retour des cours vers 16h30.

### Des familles toujours présentes

Les familles restent présentes, la plupart ont d'ailleurs un droit de visite et d'hébergement et conservent l'autorité parentale. "Nous travaillons pour un retour en famille ou pour rétablir le lien familial. Nous essayons toujours de mobiliser les parents et de les faire participer à la vie de leur enfant, notamment sur son orientation ou ses projets."

### Les loisirs et sorties

Les mercredis, jours fériés, vacances scolaires sont l'occasion d'organiser des loisirs. Avec l'aide de deux animateurs, les éducateurs préparent des sorties. "Nous avons déjà organisé un camp au ski, des sorties dans le Morvan ou au Palais de la découverte à Paris. L'organisation du camp est faite de préférence avec la participation des jeunes. Le fait de les côtoyer au moment des loisirs permet d'avoir un autre contact avec eux, plus ludique et moins ingrat que le travail au quotidien."



- ➔ Dans le secteur privé (80% des postes), 52% gagnent entre 1 300 € et 1 600 € net.  
Les éléments de salaire sont fixés par des conventions collectives (la convention 66, plus répandue et très favorable, et la convention 51).  
Dans la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, le salaire est d'environ 2 300 € en fin de carrière.
- ➔ Dans le secteur public (dans la Fonction Publique Territoriale) : 1 480 € brut en début de carrière à 2 100 € brut en fin de carrière.

### Dialoguer pour éviter les conflits

Le travail avec les jeunes n'est pas toujours facile. "Ils ont l'impression que tout leur est permis parce qu'ils ne sont pas chez eux. Ils nous rendent responsables de leur placement au foyer et peuvent se comporter de manière agressive. Ils cherchent parfois la confrontation. La seule solution est d'alterner le dialogue et les sanctions quand elles sont nécessaires. Le soir, nous repassons dans les chambres pour discuter, connaître leurs besoins, écouter leurs angoisses..."

Jusqu'à 21h30, les jeunes sont libres de se déplacer dans l'enceinte du foyer. "C'est le moment le plus difficile de la journée, admet Daniel. Les jeunes en profitent parfois pour dégrader les locaux ou le matériel. Il faut constamment rester vigilant, une situation peut facilement dégénérer." L'agressivité d'un jeune peut entraîner une réaction collective du groupe.

### Le travail rédactionnel

L'écrit prend une part importante dans le temps de travail d'Daniel. Une fois les jeunes partis au collège, il doit d'abord remplir le cahier de liaison. "Ce cahier permet de noter toutes nos observations, d'indiquer les problèmes mais aussi les coups de fils reçus, ceux à passer, les accompagnements à l'extérieur à organiser..." Ce cahier est le lien entre les différents éducateurs. L'objectif est de savoir tout ce qui s'est passé et de ne pas perdre le fil. "Tous les 6 mois, nous devons également remettre au juge une synthèse de toutes nos observations", poursuit-il.









### ...et le travail d'équipe

Le travail en équipe est très important. De nombreuses réunions sont organisées : réunions chaque jour pour organiser la journée notamment pour les jeunes déscolarisés, réunions avec le psychologue, réunion pour discuter de l'orientation ou du projet du jeune... "Nous vivons parfois des situations très dures comme des tentatives de suicide, des problèmes de toxicomanie, des fugues... La présence d'une psychologue nous permet de prendre du recul sur la manière dont nous gérons les situations."

Et Daniel de conclure : "Un des objectifs de notre action au quotidien consiste à ce que le jeune reprenne confiance en l'adulte. Nous essayons de lui donner un cadre et de lui inculquer un certain nombre de valeurs et de principes. L'objectif est de le rendre autonome dans sa vie quotidienne et de le responsabiliser. Nous devons lui donner des repères."

## Qualités requises



-  Etre créatif et manuel (animation d'ateliers)
-  Aimer le travail en équipe : le moniteur-éducateur travaille en permanence avec d'autres professionnels. Chacun intervient dans un domaine précis. Leurs activités sont donc complémentaires
-  Avoir de bonnes aptitudes relationnelles (savoir être à l'écoute des autres) et aimer s'occuper des autres
-  Avoir un certain sens de l'organisation et de l'animation d'un groupe
-  Etre patient : il doit s'adapter au rythme des personnes dont il s'occupe (personnes à l'autonomie réduite, enfants...) et doit beaucoup répéter
-  Avoir le sens de la pédagogie, savoir allier souplesse de caractère et autorité
-  Avoir une grande stabilité psychologique : les moniteurs-éducateurs sont confrontés à des situations difficiles (souffrance, agressivité...).
-  Avoir une bonne capacité d'analyse des situations et des personnes



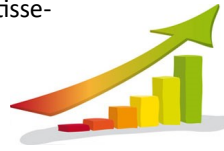
## Où travaillent-ils?

### En France

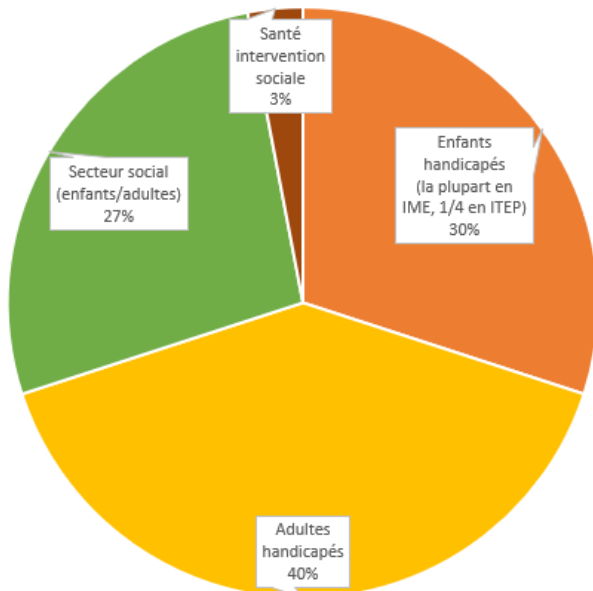
En France, on compte 35 000 moniteurs éducateurs en exercice. Les effectifs ont doublé depuis le début des années 2000, même si on tend à un ralentissement actuellement.

80 % travaillent dans le secteur privé associatif (source "solidarites-sante.gouv.fr")

Dans une moindre mesure, certains postes sont accessibles dans la fonction publique. Quelques établissements sont gérés par la fonction publique hospitalière ou par la fonction publique territoriale (tels que les Conseils départementaux qui gèrent les foyers de l'enfance)



Tendance au développement dans les secteurs de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale.



Ces chiffres sont variables selon les régions :

- En Auvergne Rhône-Alpes, 41 % des moniteurs éducateurs exercent dans les secteurs du handicap, 32 % dans les secteurs de protection de l'enfance
- En pays de Loire, 39 % des moniteurs éducateurs exercent en protection de l'enfance et 35 % auprès de personnes handicapées.

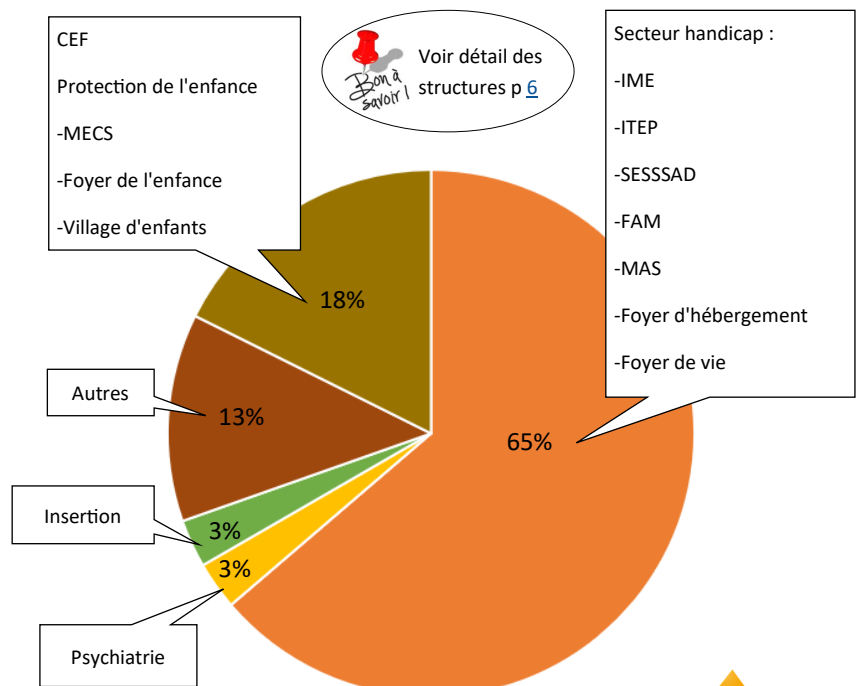
### En Bourgogne

(source Emfor et Insee recensement 2018)

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement en internat (Etablissements avec hébergement et travail en week-end) mais on constate un développement des postes en accueil de jour ou dans d'autres structures en milieu ouvert (SESSAD par exemple)

En Bourgogne Franche Comté, d'après une enquête d'Emfor de 2020 sur les sortants de formation :

- ➔ 1 375 moniteurs éducateurs
- ➔ 55 % ont entre 25 et 40 ans
- ➔ 70 % sont des femmes





- ➔ Augmentation des effectifs de 19.2 % en 10 ans
- ➔ 93 % sont en emploi entre 3 et 6 mois après leur sortie de formation, 54 % sont en CDD (dont les 3/4 en CDD longs et souvent renouvelés) et 46 % en CDI
- ➔ 85 % travaillent à temps plein
- ➔ 98 % exercent en Bourgogne Franche-Comté

## Secteur des enfants handicapés :

- **IME** : accueil d'enfants et adolescents handicapés jusqu'à l'âge de 20 ans environ. Un IME peut regrouper des SEES (ex IMP) et SIPFP (ex IMPPro).
- **ITEP** : accueil d'enfants souffrant de troubles comportementaux.
- **Etablissement d'éducation spécialisée pour handicapés moteurs**, sensoriels...
- **SESSAD** (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

## Secteur des adultes handicapés :

- **MAS** (maison d'accueil spécialisé) : hébergement permanent d'adultes handicapés gravement dépendants.
- **ESAT** (établissement et service d'aide par le travail- ex CAT) : accueil d'adultes handicapés pour exercer une activité dans un milieu protégé. L'ESAT peut parfois disposer d'un foyer d'hébergement pour accueillir les personnes handicapées en dehors de leurs temps d'activité.
- **FAM** (foyer d'accueil médicalisé) : accueil d'adultes gravement handicapés, inaptes à toute activité professionnelle et qui ont besoin de l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels ou d'un soutien et suivi médical régulier.
- **Foyer de vie** : accueil des adultes handicapés pour leur proposer des animations, des activités en fonction de leur handicap.
- **Accueil de jour**
- **Foyer d'hébergement**



## Où travaille le moniteur éducateur?

Pour trouver les adresses d'établissement voir [p 7](#)

## Secteur des enfants en difficultés sociales :

- **MECS** (maison d'enfants à caractère social) : accueil d'enfants confiés à l'ASE (aide sociale à l'enfance). Cet établissement fonctionne en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés à l'extérieur ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur).
- **Foyer de l'enfance**
- **Village d'enfants**
- **CEF** (centre éducatif fermé) ou CER (centre éducatif renforcé)

## Secteur des adultes en difficultés sociales :

- **CHRS** (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) : accueil de personnes ou de familles connaissant de graves difficultés (victimes de violence, personnes confrontées à des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme, personnes sortant de prison...).
- **Etablissement d'accueil mère-enfants.**
- **Les services d'accueil de jour pour les SDF**, un public issu de l'immigration, les CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile).

## Trouver des adresses d'établissements

- Vous pouvez faire des candidatures spontanées pour postuler dans les différents établissements sociaux et médico-sociaux de votre région.  
Pour vous aider, il existe des annuaires :

- **En Bourgogne Franche-Comté**

www.creabfc.org  
(rubrique " Etudes et ressources" puis "annuaires régionaux")



- **En la région Auvergne Rhône-Alpes**

www.creai.ara.org  
(rubrique "Espace Ressources" puis "répertoire régional")



Pensez à faire des périodes d'immersions professionnelles (stages pratiques de découverte appelés PMSMP)

C'est un bon moyen de se faire connaître et de faire des CDD (voir p.9)

## Pour trouver des offres d'emploi

### ▶ Postuler au niveau national et par région ? (offres sur toute la France)



www.offres-emploi.action-sociale.org

- Vous pouvez trouver des offres d'emploi sur les sites :

- **En Bourgogne Franche Comté :**

www.creabfc.org  
Consulter les offres (en haut de la page d'accueil à gauche).



- **En Auvergne Rhône-Alpes :**

www.creai.ara.org  
Consulter les offres



Pour travailler dans un établissement géré par la Fonction Publique Territoriale (souvent le Conseil Départemental), il faut passer le concours de Moniteur Educateur

- **Conditions pour se présenter au concours :** concours de catégorie B ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat de Moniteur éducateur .
- **Dates :** Attention ! Ce concours est organisé en général tous les 2 ans.



**Myriam, monitrice  
éducatrice dans un Foyer  
de vie auprès de personnes  
handicapées**

### Le foyer

Le foyer accueille des adultes handicapés ayant une déficience intellectuelle et qui ne peuvent pas être admis en ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail). "Les personnes que nous accueillons souffrent de différentes pathologies, certains présentent des signes d'autisme, troubles du comportement... Leurs handicaps sont plus ou moins lourds et nous essayons de nous adapter à chacun."

Sur la cinquantaine de personnes accompagnées, certaines sont en externat (elles rentrent chez elles le soir) et d'autres en internat. Elles sont encadrées par 4 éducateurs spécialisés, 4 moniteurs-éducateurs, 7 AMP, 3 veilleuses de nuit, 1 moniteur d'atelier, 1 éducateur technique spécialisé et 3 personnes qui tournent sur les différentes équipes. "Nous sommes répartis en unités de 4 éducateurs et nous sommes chacun référents de 5 personnes."

Le foyer est ouvert toute l'année. Myriam peut être d'équipe du matin (de 7h à 14h30) ou d'après-midi (de 14h30 à 22h). Elle travaille un week-end par mois et certains jours fériés.

### Une journée en foyer occupationnel...

**7h :** l'équipe d'éducateurs du matin arrive et prend le relais de la surveillante de nuit. Un des éducateurs s'occupe du petit-déjeuner pendant que les autres réveillent les résidents. "Les résidents peuvent se laver soit le matin, soit le soir. Nous les aidons à faire leur toilette mais nous ne la faisons pas. Nous servons plus de guide en leur rappelant de bien se laver le cou, se raser... Nous leur faisons aussi aérer la chambre et faire le lit."

L'éducateur en charge du petit-déjeuner installe les personnes, distribue les médicaments... "Là encore, il s'agit de les accompagner et non de faire à leur place, précise Myriam. Nous imposons un certain nombre de règles pour leur apprendre à vivre en collectivité comme laver et débarrasser la table, mettre sa serviette, manger proprement..."

Une fois le petit-déjeuner terminé, c'est le moment du brossage des dents.

**9h30 :** les résidents sont rejoints par les personnes en externat et sont réunis dans le grand salon avant de partir aux ateliers. Le foyer propose différents ateliers : danse, théâtre, gymnastique, bois, couture, cuisine, sous-traitance, mini-ferme, jardinage, mosaïques, peinture sur soie...

"Le planning des ateliers est prévu une semaine à l'avance. Nous tournons sur tous les ateliers et tous les groupes. Il faut donc être capable aussi bien de proposer une petite chorégraphie que de faire scier une planche. Nous sommes tous très polyvalents."



## Les évolutions de carrière possibles

Pour devenir	Dispense des épreuves de sélection	Dispense de modules de formation
Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)	Dispense de l'écrit	Dispense de 3 modules sur 6 : DF1, DF2 et DF6
Educateur spécialisé	Aucune dispense depuis la réforme du diplôme d'éducateur spécialisé mais des allègements de formation sont possibles. Il faut par contre avoir déjà réussi la sélection d'éducateur spécialisé (contacter directement les centres de formation).	
CAFERUIS	Possibilité de s'inscrire à la formation en justifiant de 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (décret relatif au CAFERUIS 31/08/2022).	

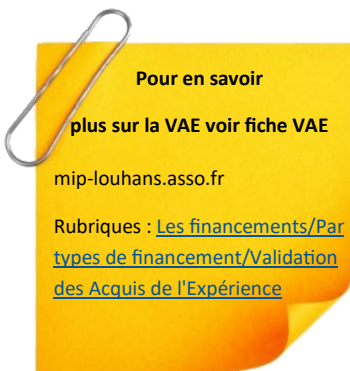
## Formation




Pour exercer en tant que Moniteur éducateur, il faut posséder le **Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur**. C'est un diplôme de niveau IV (équivalent au Bac) délivré conjointement par les ministères de la Santé et de l'Education Nationale. Il s'obtient après **2 années** d'études.

Pour entrer en formation, il faut réussir un concours d'entrée.

Vous pouvez aussi obtenir le diplôme de moniteur éducateur par la VAE si vous avez déjà une expérience en rapport avec le diplôme.



Il est préférable de prendre contact avec un point relais conseil en VAE qui peut vous conseiller sur l'ensemble de la démarche VAE et vous informer des nouvelles modalités

 Adresses des points relais conseil en VAE consultables sur le site



► De la MIP ([www.mip-louhans.asso.fr/Financement/par type de financement/VAE liste PRC](http://www.mip-louhans.asso.fr/Financement/par%20type%20de%20financement/VAE%20liste%20PRC))



► D'EMFOR ([emfor-bfc.org](http://emfor-bfc.org))

Taper VAE dans "rechercher une publication..." puis descendre en bas de l'écran jusqu'à "guide des lieux AIO/points relais conseil en VAE" : liste par département).

L'objectif des ateliers est de stimuler la personne pour l'aider à progresser, voire à entrer en ESAT

dans certains cas. "Il faut être très patient parce que la plupart apprennent lentement." Les groupes sont très hétérogènes et l'éducateur s'adapte à chaque personne en essayant de la faire travailler sur certains points : dextérité manuelle, créativité...

**12h** : les ateliers sont terminés et c'est l'heure du repas. "Les repas sont l'occasion de travailler sur la politesse, les règles à suivre pour vivre en collectivité, nous confie Myriam. A table, nous mangeons avec eux et nous les aidons en coupant leur viande ou en leur rappelant de bien avaler, de manger proprement..."

Mais nous les laissons toujours prendre des initiatives. Il faut faire très attention de ne pas les infantiliser. Il faut leur parler avec des mots simples, mais avoir avec eux des exigences d'adulte. C'est un apprentissage basé sur la répétition."

Une fois le repas terminé et la salle rangée, les éducateurs accompagnent les personnes pour se laver les dents, s'installer pour faire la sieste ou encore se changer pour ceux qui se sont tâchés.

**14h30** : l'équipe de l'après-midi prend le relais. Elle prend connaissance des événements du matin en lisant le cahier de liaison. "Les écrits sont importants pour le travail d'équipe et le suivi des personnes. Nous rédigeons des synthèses, nous remplissons des fiches d'observation, un cahier de liaison... dans lesquels nous notons les informations importantes à connaître et à transmettre aux autres membres de l'équipe."

Les éducateurs sont parfois confrontés à des situations difficiles comme des comportements imprévisibles vis-à-vis de l'équipe ou des autres résidents. "Le travail d'équipe est primordial en cas de crise notamment. Nous nous aidons et nous discutons pour trouver des solutions. Nous nous réunissons très souvent. Il peut aussi nous arriver de "saturer" et d'être en situation de blocage avec quelqu'un. Il faut savoir passer le relais."

**14h45** : c'est le moment des ateliers de l'après-midi. "Les horaires sont fixes car nous essayons de donner un cadre. Ils ont besoin de repères et de garder un certain rythme."

**16h45** : à la fin des ateliers, les personnes retournent au foyer. Certains partent en courses accompagnés par des éducateurs. Les externes repartent chez eux pendant que les résidents s'installent dans la salle à manger pour goûter. "C'est un moment de calme et de détente pour tout le monde. C'est l'occasion de discuter avec eux."

**17h** : pendant que certains vont à la douche





## Conditions d'admission au concours d'entrée

► **Aucun diplôme** n'est exigé pour accéder à la formation, **mais il est préférable de posséder le Bac minimum.**

88% des diplômés sont titulaires du Bac minimum.

► Avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation.

► **Il est fortement conseillé de se présenter au concours avec une expérience professionnelle ou bénévole dans le domaine du handicap ou du secteur social.**

### **Vous ne connaissez pas le métier ? Vous n'avez aucune expérience ?**

Plusieurs solutions :

- Pensez à la PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ! La PMSMP est un dispositif (encadré par une convention de stage) qui permet de faire un stage de 1 jour à 15 jours dans un établissement pour découvrir un métier ou un secteur professionnel.

- Comment faire une PMSMP?

- Il faut chercher votre terrain de stage

- Puis il faut obtenir une convention de stage

- ☞ Si vous êtes demandeur d'emploi, contacter votre conseiller Pôle Emploi

- ☞ Si vous êtes salarié du secteur privé ou indépendant, contacter votre conseiller en évolution professionnelle (sur le site [mon-cep.org](http://mon-cep.org))

- Pensez au bénévolat notamment auprès d'associations caritatives (restos du cœur, secours populaire ou catholique...).

- Encadrez des colos, des camps d'été (avec le Bafa) auprès de personnes handicapées ou en difficultés sociales.

toujours accompagnés d'éducateurs, les autres se détendent. "Ils regardent la télévision, jouent à des jeux de société, tricotent... Ils participent également aux tâches quotidiennes de ménage dans leur chambre, c'est-à-dire nettoyage du lavabo et faire un peu de rangement. Certains peuvent aller en ville faire des achats personnels accompagnés par un éducateur."

**19h :** Les résidents se réunissent dans la salle à manger pour le dîner. Après le dîner, les résidents s'installent dans le salon et reprennent leurs activités.

**22h :** les éducateurs couchent tous les résidents et passent le relais à la veilleuse de nuit. "Tous les résidents sont couchés lorsque nous partons. Les personnes ne sont pas capables pour la plupart de gérer l'heure à laquelle elles se couchent."

Les week-ends, l'équipe présente organise des activités ou des sorties en tenant compte des propositions des résidents et des événements locaux. "Nous organisons des soirées dansantes, des séances de karaoké ou des sorties dans des concerts, des expositions..."



## Modalités d'inscription

➡ Dans la plupart des écoles, les inscriptions au concours d'entrée se font sur internet en général d'octobre à février (variable selon les écoles, voir la liste des écoles [page 15](#))

➡ L'inscription au concours d'entrée a un coût variable d'une école à une autre (voir liste des écoles [page 15](#)).

## Concours d'entrée

Les épreuves du concours comprennent :

- 1** une épreuve écrite pour apprécier le niveau de formation générale (dispenses possibles voir ci-contre)
- 2** des épreuves orales destinées à évaluer les motivations, la maturité, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et d'organisation, l'aptitude à travailler en équipe, le sens des responsabilités, la vision du métier et ce qui a motivé cette orientation, l'expérience professionnelle, la capacité d'analyse et de raisonnement...

 **Chaque école ne met pas l'accent sur les mêmes critères.**

### Sont dispensés de l'épreuve écrite, les titulaires :

- D'un diplôme reconnu de niveau 4 (Bac, Bac pro, BPJEPS, BEATEP, DAEU, Capacité en droit, Titre Professionnel de niveau 4...)
- Du DE d'AMP (aide médico-psychologique)
- Du DE d'assistant familial
- Du DE AVS (auxiliaire de vie sociale)
- De la Mention Complémentaire « aide à domicile »
- Du DE AES (accompagnant éducatif et social)
- Du DE TISF (technicien en intervention sociale et familiale)
- Diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du Bac

Les 8 aptitudes pour s'engager dans la formation :

- Un grand investissement personnel
- La recherche du contact humain
- La patience, l'attention, mais aussi la fermeté
- Une ouverture d'esprit
- Un bon équilibre émotionnel
- Le sens pratique
- Un esprit d'analyse
- De la disponibilité (travail le week-end, et en horaire de matin (7h-13h ou d'après-midi (jusqu'à 22h)

La nature des épreuves peut varier d'une école à une autre. **Renseignez-vous bien sur les épreuves proposées dans les écoles où vous passez le concours.**

Ci-dessous le type d'épreuve, de centres de formation Bourgogne Franche-Comté, Ain et Rhône.

### IRTESS Dijon (adresse [page 16](#))

- **Écrit** : Questionnaire d'actualité comportant des questions portant sur les domaines sociaux, économique, familiaux, pédagogiques, médicaux et de santé.
- **Oraux** : Oral de 30 minutes devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur médico-social. L'entretien se déroule à partir de la lettre de motivation renseignée par le candidat, et figurant dans le dossier d'inscription, et d'un questionnaire renseigné par le candidat le jour de l'épreuve, sur le lieu de l'épreuve. A cet effet, le candidat dispose de 30 minutes de préparation pour répondre à ce questionnaire dans une pièce isolée

### IRTS Besançon (adresse [page 17](#))

- **Écrit** : Dissertation à partir d'un extrait de texte sur un sujet d'ordre général (2h).
- **Oral** : Chaque candidat présente à deux examinateurs les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs. La lettre de motivation, le CV et le questionnaire seront mis à la disposition du jury.

### Les questions abordées à l'oral (toutes écoles confondues) :

- Que connaissez-vous du métier ? De la formation ?
- Quelles sont vos expériences ?
- Quelles sont les qualités nécessaires pour faire ce métier ?

*Conseil : réfléchissez bien à vos motivations. Il ne suffit pas de dire que vous avez envie d'aider des personnes en difficultés, réfléchissez à vos motivations et montrez au jury que vous avez une vision réaliste de la profession. C'est pourquoi il est important d'avoir été confronté au métier auparavant sous forme de stages, de bénévolat ou d'expériences mêmes courtes.*

*Vous devez montrer que vous êtes capable de vous remettre en question, que vous êtes prêt à faire un travail sur vous-même (il faut être au clair avec soi pour pouvoir aider les autres).*

*Sachez que lorsque vous exercerez vous serez amené à avoir des contacts corporels avec les résidents (aide à la toilette, réconfort...). Vous pouvez avoir des questions à ce sujet.*

## Les écoles de Rhône-Alpes

Les écoles de Rhône-Alpes proposent une épreuve écrite commune :

Cette épreuve se déroule sur une durée de 2 heures et comportera 3 sujets :

### Sujet 1, notation sur 10 points

Une question sur un texte support (texte de 25 lignes maximum) : le candidat rédige sa réponse entre 20 et 30 lignes.

### Sujet 2, notation 5 points

Une question à choisir parmi 3 questions. Ces 3 questions courtes, ciblent chacune un champ défini : le champ culturel, le champ social, le champ politico-économique. La formulation de la question doit amener le candidat à développer et argumenter un point de vue personnel. Le candidat devra choisir l'une de ces questions et rédiger sa réponse en 10 lignes environ.

### Sujet 3, notation 5 points

Un exercice de créativité. Le candidat devra composer un texte cohérent (8 à 12 lignes) en utilisant des mots donnés (5 mots minimum), les verbes à l'infinitif pouvant être conjugués. (voir ci-contre)

### Exemples pour l'épreuve écrite régionale en Rhône-Alpes

- **Epreuve à partir d'un texte** : texte sur la notion d'accueil, sur Facebook, sur les logements intergénérationnels...
- **Epreuve sur les faits d'actualité** :
  - Pensez-vous que le tri sélectif soit un bon moyen de lutter contre la pollution de la planète ?
  - Les pratiques d'écriture changent profondément et les jeunes générations ne perçoivent plus le caractère insupportable de la faute d'orthographe. Qu'en pensez-vous ?
  - « Les enfants sont les principales victimes de la pauvreté en France ». « 30% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont des enfants ». Quelles conséquences cela peut-il avoir pour ces enfants ?
  - La pollution lumineuse, issue d'une généralisation de l'éclairage artificiel, engendre un gaspillage d'énergie et fait disparaître le ciel étoilé.
  - Malgré la crise, les Français ont dépensé encore plus que l'an dernier pour les cadeaux de Noël. Qu'en pensez-vous ?
  - La France fait partie des pays dans lesquels on ne porte pas d'uniforme à l'école. Qu'en pensez-vous ?

- **Epreuve de créativité** (rédiger un texte cohérent à partir des mots suivants) :

- limousine, friche, accordées, canon, carmin, ravir, innocents.
- accent, imaginons, machines, peindre, affreux, démesurée, vivace
- pamplemousse, éphémère, égalité, parlé, Liège, connaître, cœur

## Institut St Laurent de Lyon (adresse [page 20](#))

L'Institut St Laurent organise en plus de l'épreuve régionale une épreuve Orale (entretien de 30 minutes) mené par un professionnel de l'éducation spécialisée et un psychologue du secteur social ou médico-social. Entretien portant sur la capacité du candidat à un investissement de positions éducatives et son aptitude à travailler en équipe et portant sur les motivations, la maturité, le contrôle de soi, les capacités d'organisation et d'adaptation.

## ADEA de Bourg-en-Bresse (adresse [page 19](#))

L'ADEA organise en plus de l'épreuve commune un oral (entretien de 30 minutes) avec un formateur et un professionnel du secteur d'intervention de l'AES, sur la base du CV et de la lettre de motivation contenus dans le dossier d'inscription.

## ARFRIPS de Lyon (adresse [page 21](#))

L'ARFRIPS organise en plus de l'épreuve régionale un oral (1 entretien de 20 minutes) sous la responsabilité d'un formateur ou un professionnel du secteur médico-social et un psychologue. Cet entretien est conduit à partir de la lettre de motivation (2 à 3 pages manuscrites) rédigée par le candidat et à partir de l'exposé des motivations du candidat en début d'entretien.



Il y a 2 accès à la formation :

- ▶ Coursus par voie directe (2 ans de formation si réussite à la sélection)
- ▶ Coursus partiel pour les titulaires :
  - Du diplôme d'Etat de TISF (dispense des DF2 et 4).
  - Du bac pro ASSP (dispense DF3)
  - Du Bac Pro services de proximité et vie locale, uniquement pour les candidats ayant préparé les 2 secteurs d'activité « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté » (dispense du DF3).
  - Du Bac Pro Services en milieu rural (dispense du DF3).
  - Du BEATEP spécialité activité sociale et vie locale (dispense du DF3).
  - Du BPJEPS animation sociale (dispense du DF3).
  - Du Titre professionnel de technicien médiation services (dispense des DF3 et 4).
  - Du Bac pro SAPAT (service aux personnes et aux territoires) (dispense DF3).

Pour les candidats **VAE** qui n'auraient pas tout validé : cursus post-VAE possible

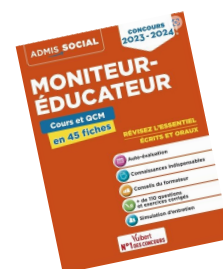
[p 15](#)

## Préparation au concours



### → A distance

- Avec le CNED (05.49.49.94.94. ou [www.cned.fr](http://www.cned.fr)) : 250h, 320€ en 2022-2023 avec financement personnel ou 580€ avec financement par l'employeur ou par un organisme financeur).
- avec [www.prepasocial.fr](http://www.prepasocial.fr) (09.67.31.81.00): En 2023 coût de la préparation de 480€ (préparation écrite et orale + stages pratiques possibles)



### → Avec des livres (liste non exhaustive)

- « Concours moniteur-éducateur, cours et QCM » aux éditions Vuibert (2023-2024/13.90€)
- « Concours moniteur-éducateur, cours et QCM aux éditions DUNOD (2022/23, 16.50€)
- « Concours moniteur-éducateur : tout-en-un » aux éditions Vuibert (2023/17,90€)



### → Dans un centre de formation

- Certaines écoles proposent des sessions de préparation payantes.



## contenu de la formation

La formation dure 2 ans avec alternance de cours et de périodes pratiques (950 h de cours théoriques et 980 h de stages pratiques (7 mois)



DF1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La personne de la naissance à la fin de vie,</li> <li>• Les conditions de la participation à la vie sociale et ses freins,</li> <li>• Fonctionnement collectif et place de la personne,</li> <li>• L'action éducative : Les fondements,</li> </ul>	400h
DF2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche globale de la notion de projet,</li> <li>• La construction des différents projets,</li> <li>• L'accompagnement du projet éducatif de l'utilisateur,</li> <li>• Les supports et cadres de l'action éducative,</li> <li>• La place des familles dans l'action éducative,</li> </ul>	300h
DF3 Travail en équipe pluriprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux,</li> <li>• Les enjeux de la communication au sein de l'institution,</li> <li>• Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles,</li> </ul>	125h
DF4 Implication dans les dynamiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre institutionnel, administratif, juridique et politique des dispositifs éducatifs et d'action sociale,</li> <li>• Approches des politiques sociales, médico-sociales, éducatives et d'insertion professionnelle,</li> <li>• Approche des cadres juridiques,</li> <li>• Approche du fonctionnement partenarial et en réseau,</li> <li>• Accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles,</li> </ul>	125h
7 mois de stage pratique réparti sur 28 semaines sous la forme de 2 ou 3 stages, d'une durée minimale de 8 semaines (280h).		980h



Les stages, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

## Coût de la formation

> Gratuit pour les demandeurs d'emploi (prise en charge par le conseil régional sauf les coûts d'inscription).





## 🌀 Rémunération pendant la formation

Vous êtes **demandeur d'emploi** :

▶ 2 cas de figure :

➔ soit vous ne percevez pas l'allocation chômage



La formation est gratuite, mais vous ne percevez aucune rémunération.

➔ soit vous percevez l'allocation chômage (ARE). Si vos allocations ne couvrent pas les deux ans de formation, possibilité d'avoir une rémunération forfaitaire, la RFF, qui prend le relais de l'allocation chômage jusqu'à la fin de la formation.

2 conditions :

- Commencer la formation en percevant l'ARE
- Vérifier que le diplôme préparé fait partie de la liste des métiers en tension de votre région ou de la région où vous faites la formation (à vérifier auprès de Pôle Emploi).

Moniteur éducateur fait partie des métiers en tension en Bourgogne Franche Comté et en Auvergne Rhône-Alpes



Plus d'information sur la RFF et la rémunération des stagiaires voir sur notre site

mip-louhans.asso.fr

Rubriques : [Financement/par types de financement/ Rémunération des stagiaires](#)



Formation possible en cours d'emploi avec prise en charge par l'employeur, en apprentissage, en contrat Pro et éligible au CPF (variable selon les organismes de formation voir p 15)



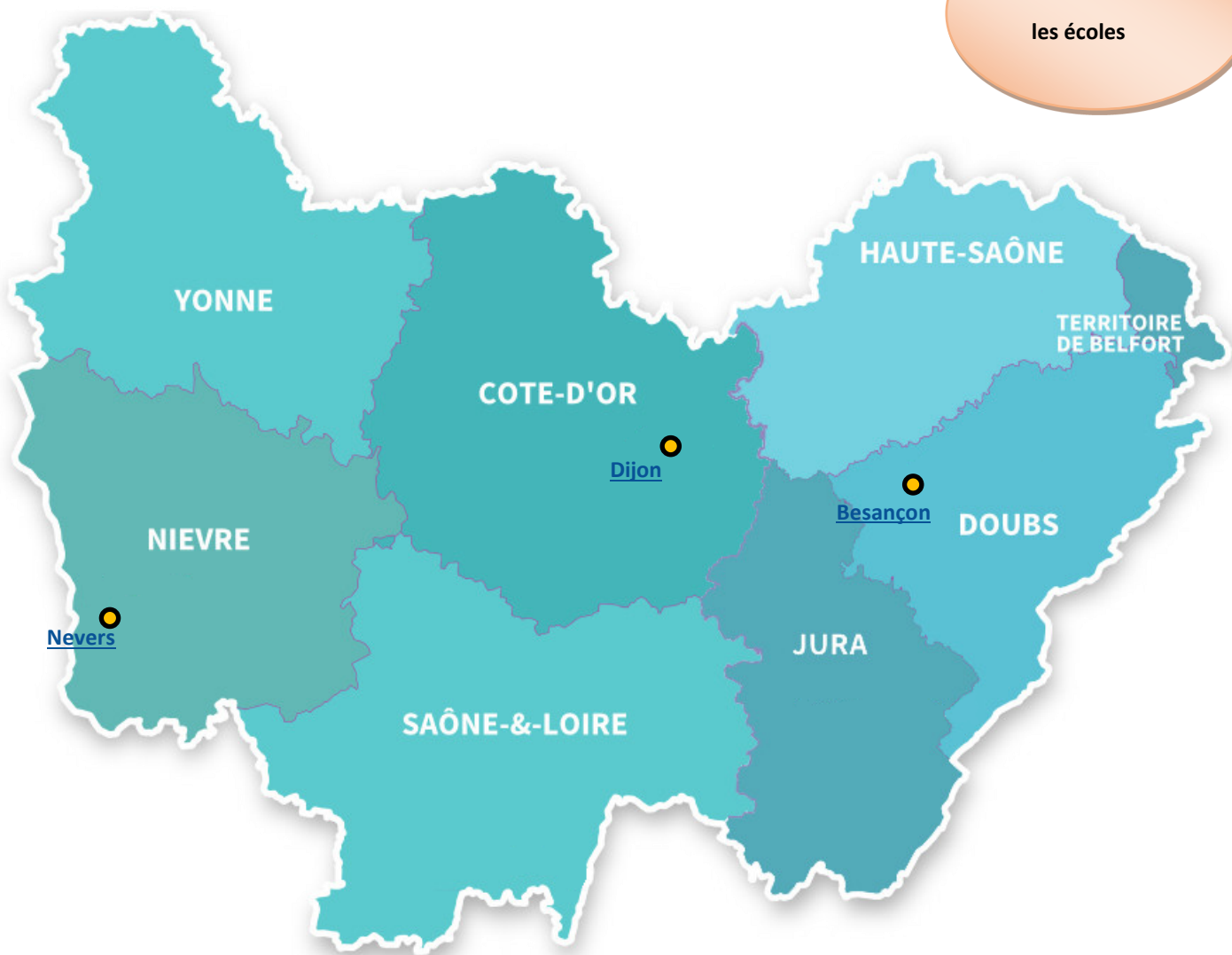
## 🌀 Liste des centres de formation de la p 15 à 21



## Liste des écoles en Bourgogne Franche Comté

Cliquez sur le département ou la ville de votre choix.

En partenariat avec  
les écoles



## Listes des écoles de l'Ain et du Rhône






	CURSUS COMPLET	CURSUS PARTIEL
<b>ACCES A LA FORMATION</b>	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• frais d'inscription : 184 € par an</li> <li>• frais de scolarité : 350 € par an</li> </ul> <p>- Autres publics : 13 680 € pour l'ensemble des 2 années scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)</li> <li>• CFP (congé de formation professionnelle) pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT APPRENTISSAGE</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT PRO</div> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center; background-color: #e0f0ff;">Eligible CPF</div> </div>	<p>Pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ayant réussi partiellement l'examen</li> <li>- ou ayant des allègements ou dispenses (voir diplômes concernés p de la fiche métier)</li> <li>- ou ayant validé partiellement certains DF par la VAE.</li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b>	<p><b>Inscription en ligne sur <a href="http://www.irtess.fr">www.irtess.fr</a></b> De janvier 2024 au 18 mars 2024</p>	
<b>DEPÔT DU DOSSIER</b>	<p>Toutes les pièces du dossier sont à téléverser dans le dossier d'inscription numérique</p>	
<b>REUNION D'INFORMATION</b>	<p>Journée portes ouvertes le 3 et 7 février 2024</p>	
<b>SELECTION</b>	<p>Epreuves écrites et orales (les personnes titulaires de certains diplômes de niveau 4 sont dispensées de l'épreuve écrite) ECRIT : jeudi 4 avril 2024 ORAL : samedi 15 juin 2024</p>	<p>Pas de sélection Demander un entretien au centre de formation Présenter le relevé de notes des épreuves</p>
<b>COÛT DE SELECTION</b>	<p>101 € épreuve écrite 115 € épreuve orale</p>	
<b>RESULTAT DE LA SELECTION</b>	<p>Les résultats seront disponibles sur le site internet</p>	
<b>LIEU DE FORMATION</b>	<p>2 rue du Professeur Marion 21000 <b>DIJON</b></p>	<p>2 rue du Professeur Marion 21000 <b>DIJON</b></p>
<b>FORMATION</b>	<p>Rentrée septembre 2024 1 930 h, dont 950 h de formation théorique et 980 h de formation pratique</p>	<p>Rentrée selon parcours</p>
<b>PERIMETRE DES STAGES</b>	<p>L'Irtess propose les lieux de stage en Bourgogne Franche Comté.</p>	<p>L'Irtess propose les lieux de stage en Bourgogne Franche Comté.</p>
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	<p>50 places en voie directe (102 inscrits en 2022 pour 45 admis en formation) 20 places en contrat d'apprentissage (13 inscrits en 2022 pour 13 admis en formation) 30 places en formation continue et contrat Pro (4 inscrits en 2022 pour 4 admis en formation)</p>	
<b>COMPLEMENTS D'INFOS</b>	<p>Pass Vaccinal nécessaire selon la structure d'accueil de stage.</p>	



	COURSUS COMPLET	COURSUS PARTIEL
<b>ACCES A LA FORMATION</b>	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional (Frais de scolarité 184€)</p> <p>- Autres publics : 13 718€ pour l'ensemble des 2 années scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)</li> <li>• CFP (Congé de formation professionnelle) pour les agents de la fonction public hospitalière (ANFH)</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center; width: 40px;">Eligible CPF</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center; width: 40px;">CONTRAT PRO</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center; width: 40px;">CONTRAT APPRENTISSAGE</div> </div>	<p>Pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ayant réussi partiellement l'examen</li> <li>- ou ayant des allègements ou dispenses (voir diplômes concernés p de la fiche métier)</li> <li>- ou ayant validé partiellement certains DF par la VAE.</li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b>	Du 4 décembre 2023 au 4 mars 2024	<p>Contactez l'organisme de formation</p> <p>Fournir votre relevé de notes ou décision</p>
<b>DEPÔT DU DOSSIER</b>	Les dossiers doivent être transmis par courriel (création d'un compte par le candidat avec accès à un espace personnel)	
<b>REUNION D'INFORMATION</b>	29/11/23, 20/12/23, 31/01/24, 28/02/24, 27/03/24, 17/04/24, 29/05/24 Journée portes ouvertes 03/02/24 9h-13h30	
<b>SELECTION</b>	<p>Epreuve écrite et Orale</p> <p>Ecrit d'admissibilité (contacter l'organisme)</p> <p>Oral d'admission (contacter l'organisme)</p>	
<b>COÛT DE SELECTION</b>	<p>Admissibilité écrite 75€</p> <p>Admission Orale 115€</p>	
<b>RESULTAT DE LA SELECTION</b>	Le courrier de résultats sera adressé au candidat uniquement par courriel courant juin	
<b>LIEU DE FORMATION</b>	1 rue Alfred de Vigny 25051 Besançon	
<b>FORMATION</b>	Rentrée mi-septembre 2024	
<b>PERIMETRE DES STAGES</b>	Priorité à la Franche Comté	
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	25 places financées par le Conseil Régional Aucune limite pour les contrats en alternance	
<b>COMPLEMENTS D'INFOS</b>	Pass Vaccinal nécessaire selon la structure d'accueil de stage Taux de réussite à l'examen en 2023 : 85.7 %	



	CURSUS COMPLET	CURSUS PARTIEL
<b>ACCES A LA FORMATION</b>	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 11 400€ pour l'ensemble des 2 années scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)</li> <li>• PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé.</li> </ul> <p>Pour plus d'informations contacter un CEP (<a href="http://mon-cep.org">mon-cep.org</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFP pour les agents de la fonction public hospitalière (ANFH)</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;">    </div>	<p>Pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ayant réussi partiellement l'examen</li> <li>- ou ayant des allègements ou dispenses (voir diplômes concernés p de la fiche métier)</li> <li>- ou ayant validé partiellement certains DF par la VAE.</li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b> <b>DEPÔT DU DOSSIER</b>	<p>Prioritairement de mi-mars 2024 à mi-juillet 2024 Mais candidature possible toute l'année Dossier à renvoyer par courrier ou par mail</p>	<p>Solliciter un RDV auprès du centre de formation</p>
<b>REUNION D'INFORMATION</b>	<p>Contacteur l'organisme en mars (environ 1 réunion par semaine)</p>	
<b>SELECTION</b>	<p>Epreuve écrite d'admissibilité (date à venir) Epreuve orale d'admission (date à venir)</p>	
<b>COÛT DE SELECTION</b>	<p>Pas de coût de sélection</p>	
<b>RESULTAT DE LA SELECTION</b>	<p>Les résultats seront envoyés par courrier et disponibles sur le site</p>	
<b>LIEU DE FORMATION</b>	<p>INFA Nevers 15 rue du Gué 58000 Nevers</p>	<p>INFA Nevers 15 rue du Gué 58000 Nevers</p>
<b>FORMATION</b>	<p>De septembre 2024 à mai 2026</p>	
<b>PERIMETRE DES STAGES</b>	<p>Non</p>	
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	<p>20 places 15 places en alternance</p>	
<b>COMPLEMENTS D'INFOS</b>	<p>Pass Vaccinal nécessaire selon structure d'accueil de stage</p>	



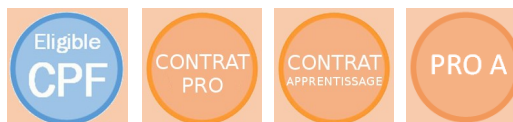




## CURSUS COMPLET

## ACCES A LA FORMATION

- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional
- Autres publics : 13 300 € pour l'ensemble des 2 années scolaires
  - CPF
  - Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)
  - CFP (Congé de formation professionnelle) pour les agents de la fonction public hospitalière (ANFH)



## INSCRIPTION

- Sur le **site internet** [www.adea-formation.com](http://www.adea-formation.com) : Vous pouvez imprimer le dossier d'inscription sur le site internet de l'ADEA et le renvoyer avec les pièces demandées.
- **Par mail** : [maria.blanc@adea-formation.com](mailto:maria.blanc@adea-formation.com) Laisser un message ou obtenir les premières informations (concernant la sélection)
- **Par téléphone** : 04 74 32 77 31 (Maria BLANC)
- **Par courrier** : Vous pouvez obtenir le dossier d'inscription en faisant une demande écrite et en joignant une grande enveloppe (format A4) libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur.
- **A l'accueil de l'ADEA** : tous les jours de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h

Date d'ouverture des inscriptions : 20/11/2023 jusqu'à 5 jours avant l'entrée en formation

## DEPÔT DU DOSSIER

Renvoyer le dossier complet par courrier

## REUNION D'INFORMATION

9 février à 14h

## SELECTION

- Epreuve écrite et orale (les personnes titulaires de certains diplômes de niveau 4 sont dispensées de l'épreuve écrite)
- Epreuve écrite régionale d'admissibilité : 15 mars 2024
  - Epreuve d'admission : à partir de mi-février 2024

## COÛT DE SELECTION

54 € Épreuve écrite d'admissibilité  
142 € Épreuve orale d'admission

## RESULTAT DE LA SELECTION

Les candidats sont informés des résultats par affichage, par le site internet de l'ADEA et par courrier

## LIEU DE FORMATION

12 rue Peloux  
01000 **Bourg en Bresse**

## FORMATION

Rentrée prévisionnelle 25 septembre 2024  
Fin prévisionnelle juin 2026  
1 930h dont 950h de formation théorique et 980h de stage

## PERIMETRE DES STAGES

200 km

## NOMBRE DE PLACES

25 places financées Région  
30 places en apprentissage, en contrat de pro ou salariés en CDI avec financement par leur employeur

## COMPLEMENTS D'INFOS

- Principalement **en présentiel** (distanciel possible).
- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Pas d'hébergement possible sur place.
- 2 salles repas sont mises à disposition comprenant micro-onde, frigo et point d'eau.  
Possibilité de se restaurer à proximité (à 2-3min : restaurants, boulangeries, pizzeria ...)
- Pass vaccinal nécessaire selon structure d'accueil de stage





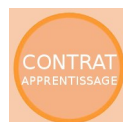
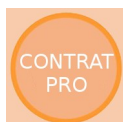
## COURSUS COMPLET

## COURSUS PARTIEL

## ACCES A LA FORMATION

- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes  
 - Autres publics : 13 490€ pour l'ensemble des 2 années scolaires

- CPF
- Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)
- CFP pour les agents de la fonction public hospitalière (ANFH)



## INSCRIPTION

Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 mars

## DÉPÔT DU DOSSIER

Envoyer par courrier le dossier d'inscription ou par mail

## REUNION D'INFORMATION

Portes ouvertes le 23/03/24 de 8h30 à 12h30 et 14/05/24 de 18h à 20h (s'inscrire en ligne)

## SELECTION

Epreuve écrite régionale : 15/03/2024  
 Epreuve Orale : du 20/02/2024 au 26/03/2024 (en fonction des places disponibles restantes d'autres dates peuvent être proposées, contacter l'organisme)

## COÛT DE SELECTION

Epreuve orale d'admission 120€  
 Epreuve écrite d'admissibilité 54€

## RESULTAT DE LA SELECTION

Les résultats sont envoyés par courrier

## LIEU DE FORMATION

103-123 montée de Choulans  
 69005 Lyon

## FORMATION

950h de formation théorique  
 980h de stage  
 Du 23/09/2024 au 19/06/2026

## PERIMETRE DES STAGES

Non

## NOMBRE DE PLACES

25 places (initiale/Conseil Régional) dont 10 places maxi réservées aux post-Bac  
 30 places en formation continue  
 20 places en apprentissage

## COMPLEMENTS D'INFOS

Pass Vaccinal nécessaire selon la structure d'accueil de stage  
 Taux de réussite : 91 %

Demander un entretien au centre de formation  
 Présenter le relevé de notes des épreuves

Dispense de sélection

103-123 montée de Choulans  
 69005 Lyon

Selon les besoins





	CURSUS COMPLET	CURSUS PARTIEL
<b>ACCES A LA FORMATION</b>	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes (frais de scolarité : 100 € à la charge du stagiaire)</p> <p>- Autres publics : 14 060€ pour l'ensemble des 2 années scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme)</li> <li>• CFP pour les agents de la fonction public hospitalière (ANFH)</li> </ul>	<p>Pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ayant réussi partiellement l'examen</li> <li>- ou ayant des allègements ou dispenses (voir diplômes concernés p de la fiche métier)</li> <li>- ou ayant validé partiellement certains DF par la VAE.</li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b>	Pré-Inscription en ligne sur le site puis inscription papier Inscriptions ouvertes jusqu'au 8 mars 2024 et 30 mars 2024 pour les candidats dispensés de l'épreuve écrite.	
<b>DEPÔT DU DOSSIER</b>	Frais de gestion 25€ Envoi du dossier uniquement par courrier	
<b>REUNION D'INFORMATION</b>	02/12/23 13h-17h	
<b>SELECTION</b>	Epreuve écrite régionale : 15 mars 2024 Epreuve orale : sur convocation	Dispense de sélection Demander un entretien au centre de formation
<b>COÛT DE SELECTION</b>	Epreuve écrite d'admissibilité 54€ Epreuve orale d'admission 120€	Présenter le relevé de notes des épreuves
<b>RESULTAT DE LA SELECTION</b>	Après décision de la commission finale, une attestation de réussite nominative est adressée à chaque candidat. Les résultats sont affichés dans chaque organisme de formation et/ou sur Internet	
<b>LIEU DE FORMATION</b>	10 Impasse Pierre Baizet 69009 Lyon	10 Impasse Pierre Baizet 69009 Lyon
<b>FORMATION</b>	De septembre 2024 à juin 2026	Selon les besoins
<b>PERIMETRE DES STAGES</b>	Maximum 2h de route en Rhône-Alpes	
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	24 places en voie directe 35 places en alternance ou en situation d'emploi	
<b>COMPLEMENTS D'INFOS</b>	Pass Vaccinal nécessaire selon structure d'accueil de stage	

